

Réunion ASA

Prades 3 décembre 2014



EXECUTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE

Points de repère



Exécution budgétaire et comptable: Points de repère

- Une application de l'instruction M14 < 500 habitants
 - ⊗ Améliorer la lisibilité du budget
 - ⊗ Globaliser les crédits d'ordre
 - ⊗ Améliorer la description du patrimoine et des résultats
- Un budget primitif adopté avant le 31/01/n
- Une fin d'exercice compatible avec une remise rapide du compte de gestion
- Un compte administratif adopté avant le 30/06/n+1

LE PORTAIL GESTION PUBLIQUE



L 'extranet Hélios

L ' Extranet Hélios ouvre la possibilité pour les services ordonnateurs de consulter en ligne, en temps réel et à tout moment, un certain nombre de données classées en thème métier:

- Les prévisions et l 'état de la consommation
- La consultation de l 'ensemble des comptes ouverts à la balance
- L 'état des prises en charge et des paiements en matière de dépenses
- L 'état des prises en charge et des recouvrements en matière de recettes
- ...

Bienvenue sur le Portail de la Gestion Publique

Adresse : <https://portail.dgfip.finances.gouv.fr>

Etape 1 : Acceptation de la charte

Je m'engage en entrant sur le système d'information de la Direction Générale des Finances Publiques à respecter les recommandations de :

- La charte d'usage des Technologies de l'Information et de la Communication. ([Consulter](#))
 - La Politique Générale de Sécurité du Système d'Information. ([Consulter](#))
- Cocher la case pour accepter les conditions d'accès (cette étape est obligatoire).

Etape 2 : Authentification

Identifiant :

cfortin-xt

Mot de passe :

.....

Connexion

L'ordinateur a reçu son identifiant et son mot de passe via la messagerie au moment de sa création dans Aspasia.

[Consultez les questions fréquentes](#)

Pour tout problème d'accès au portail (mots de passe, certificats), veuillez [contacter le service d'assistance](#).

Bienvenue sur le Portail de la Gestion Publique

Liste des applications disponibles pour Mr Cyrille FORTIN

[Helios SL5V \(033059\)](#)

[Passerelle de transmission](#)

La nouvelle adresse du P

[Cliquez ici](#) pour consulter les questions fréquentes

[Cliquez ici](#) pour révoquer votre certificat

[Cliquez ici](#) pour changer votre mot de passe

Vous n'avez jamais changé votre mot de passe

[Deconnexion](#)

L'ENCAISSEMENT DES RECETTES

Le recouvrement des recettes

- Les titres de recettes individuels
- Les rôles :
 - ⊗ avec prélèvement
 - ⊗ avec TIPI
- Qualité du référentiel tiers et notamment l'adressage (NPAI...) et l'actualisation des rôles (décès, vente...)

LE RECOUVREMENT CONTENTIEUX

Le recouvrement contentieux

- Le recouvrement est de la compétence du trésorier
- Nécessité d'une autorisation de poursuites de l'ordonnateur
- Poursuites:
 - ⊗ OTD bancaire (seuil: 130€)
 - ⊗ OTD employeur (seuil: 30€)
 - ⊗ saisie vente (seuil: 200€)
- Créances irrécouvrables: l'admission en non valeur
- Développer le partenariat comptable-ordonnateur



PES V2 ET DEMATERIALISATION
Comment procéder, comment s'équiper?
Avant le 1er janvier 2015

Généralités PES

- Le PES est un *Protocole d'Échanges Standard* électronique entre l'ordonnateur et le comptable
- Il vise à **remplacer**, à terme, les **protocoles actuels de transmission** de flux variés. Ces flux sont multiples (Indigo, etc...) et **nécessairement doublés d'une transmission papier** lors de l'envoi à la trésorerie (titres, mandats, bordereaux, etc...)
- Le PES est une évolution majeure: il offre de nouvelles opportunités, celles de **dématérialiser les pièces comptables** (titres de recette, mandats de dépenses) et **d'impulser la dématérialisation des PJ associées.**

Une date butoir: le 1er janvier 2015 pour toutes les collectivités

Le PES V2: un protocole enrichi permettant la dématérialisation

- Contrôles renforcés dans les échanges ordonnateur / comptable notamment de cohérence des éléments constitutifs des flux
 - ➔ En cas d'incompatibilité des différents éléments de typage d'une pièce, le **rejet** du flux lors de la tentative de transmission au comptable sera automatique
- Un **fichier d'acquit dénommé ACK** qui traite de l'intégration ou non dans Hélios des bordereaux de mandats ou titres et / ou des pièces justificatives est systématiquement mis à disposition des services ordonnateurs (à différencier de l'accusé réception).
- Des flux comptables plus précis quant aux typages des opérations et aux **tiers**.
- Des flux comptables enrichis des informations d'auxiliarisation en fonction des typages des mandats ou titres dédiés (numéro régie, numéro emprunt, de marché, de convention, d'immobilisation, d'inventaire...).

Objectifs: améliorer la qualité comptable et le recouvrement

Comment s'équiper?

1/ disposer d' un logiciel comptable homologué pesv2 et dématérialisation

=>liste disponible auprès de votre comptable

2/ un scanner

3/ un tiers de télétransmission homologué

4/ un certificat de signature homologué

Le tiers de télétransmission: deux possibilités

- Le tiers de télétransmission pour transférer les flux en trésorerie

PORTAIL DGFIP	TIERS DE TELETRANSMISSION DE L'EDITEUR PRIVE
Envoi manuel des flux via le portail (comme à ce jour)	Automatisation des télétransmissions depuis votre logiciel comptable
Récupération des fichiers ACK lourde via l'onglet réception de fichier » (enregistrer le fichier ACK correspondant, l'ouvrir et le lire)	Facilitation de récupération des ACK après l'envoi des flux
GRATUIT	PAYANT (pensez à vous regrouper !)

Certificat de signature: pour signer électroniquement les bordereaux

Signature DGFIP

manipulation pour mise en signature
- intégration du flux dans Xémélios
- données à renseigner à chaque flux
- intégration d'un bordereau à la fois

Utilisation limitée à la signature des bordereaux DGFIP

Gratuite

=> se rapprocher de votre comptable pour signature d'un contrat de service

Signature de l'éditeur

Certificat de signature intégré au logiciel comptable

Utilisation pour d'autres processus dématérialisés

Payante

Récupération et lecture d'un fichier d'acquittement ou ACK

2/ Le Bloc <ElementACQUIT> : les éléments acceptés ou rejetés

Le sous-Bloc <DomaineAck> : le Domaine technique ou métier concerné

(0 Technique, 1 Signature Technique, 2 Signature Globale, 3 Signature Bord, 4 PJ
5 Dépense, 6 Recette)

<EtatAck> : Indique l'état de l'élément considéré

0 => l'élément considéré Rejeté

1 => l'élément considéré Accepté

<ExerciceBord> : Exercice du bordereau injecté

<NumBord> : Numéro du bordereau injecté

<IdUnique> : Identifiant unique de la PJ injectée

<NumAnoAck> : Donne la codification de l'anomalie

<LibelleAnoAck> : Donne la description de l'anomalie

Exemple ACK positif: flux intégré en trésorerie

<ElementACQUIT>

<DomaineAck V="4"/>

<EtatAck V="1"/>

<IdUnique V="2011DEPENSES000221"/>

</ElementACQUIT>

..51.. ACQUIT.

Exemple ACK négatif: flux intégré en trésorerie

```
<ElementACQUIT>
```

```
<DomaineAck V="4"/>
```

```
<EtatAck V="0"/>
```

```
<IdUnique V="2011RECETTES000018"/>
```

```
<NumAnoAck V="ERREUR_DOUBLON_PJ"/>
```

```
<LibelleAnoAck V="1984 - L'identifiant unique de la PJ a déjà été intégré  
dans HELIOS"/>
```

```
</ElementACQUIT>
```

Mise au point sur les rôles

- Disparition du ROLMRE au profit de l'ORMC
- Le prélèvement au format SEPA à partir de l'ORMC
- La possibilité de faire du PES-titre (prélèvements sur titres individuels)

Vos interlocuteurs pour le PES et la dématérialisation

- Votre éditeur
- Votre comptable
- La cellule démat ' 66 ' à la DDFIP